

## CONTRIBUTION DANS LE CADRE DES ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Animafac est un réseau national de **12 000 associations étudiantes** visant à **promouvoir l'engagement associatif** et à **accompagner les bénévoles étudiants** dans la réalisation de leurs projets.

Depuis 1996, Animafac met à leur disposition une large palette d'outils élaborés à partir de l'expérience cumulée des associations du réseau. Tout au long de l'année, Animafac anime également de nombreux cadres d'échanges et de débats à destination des associations du réseau. Au niveau national, les *Week-ends au campus* rassemblent ainsi près d'un millier de personnes, tandis que localement, des relais inscrivent les associations étudiantes d'un territoire dans un réseau d'échanges de pratiques.

**Sur un grand nombre de sujets ayant trait à l'épanouissement et à la réussite des étudiants, le système académique formel ne peut apporter toutes les solutions. Lutter contre le sentiment de mal-être des étudiants, favoriser leur socialisation, leur permettre d'acquérir une culture citoyenne, ou encore faciliter leur insertion professionnelle constituent pourtant de réels enjeux pour les établissements d'enseignement supérieur. Une vie associative dynamique contribue à atteindre ces objectifs, raison pour laquelle Animafac souhaite apporter sa contribution aux débats engagés dans le cadre des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche.**

Nous rappellerons rapidement, en introduction, les principaux atouts de l'implication associative des étudiants :

**Les associations sont des acteurs de la culture démocratique** en ce qu'elles offrent des espaces d'apprentissage du civisme. Les associations dirigées par des étudiants connaissent un vif succès parce que ces derniers trouvent une réponse à l'envie d'agir qui est la leur, dans des structures à taille humaine dont ils peuvent mesurer directement l'impact.

**Les initiatives étudiantes favorisent l'esprit d'initiative**, le goût du risque et l'expérimentation, et permettent par là même plus facilement le droit à l'erreur.

**Les associations étudiantes sont d'utilité sociale.** Elles prennent en charge des questions majeures telles que les exclusions, les discriminations ; elles œuvrent pour la diversité culturelle, la solidarité internationale, etc. Même l'entraide entre étudiants (français et internationaux) ou la pratique culturelle collective ne doivent pas être considérées comme anecdotiques.

**Les campus ne sont pas les lieux les plus épanouissants.** Malgré des progrès notables, les campus universitaires restent trop souvent tristes et peu accueillants. Ils n'offrent pas toujours des conditions qui permettraient de lutter contre le premier fléau qui touche les étudiants : le mal-être qui constitue, entre autre, un frein à la réussite universitaire. Or, la vie associative permet de socialiser les étudiants en les intégrant au sein d'un groupe rassemblé autour d'intérêts et de projets collectifs et fédérateurs.

**L'association est un autre lieu d'acquisition de compétences.** L'expérience associative prépare à la vie professionnelle en permettant de développer savoir-faire et savoir-être. Véritables laboratoires d'expérimentation, les associations développent un esprit d'initiative que l'enseignement supérieur peine parfois à insuffler.

**Les associations étudiantes peuvent être des acteurs du développement local.** En décloisonnant les établissements d'enseignement supérieur et en les ouvrant vers la ville, les associations leur évitent de devenir des Universités ghettos. Les festivals culturels, le rayonnement des Radios campus, l'intervention sociale des étudiants dans les centres sociaux ou les maisons de quartiers, leurs animations dans les salles de spectacles, les cinémas d'art et d'essai, etc. sont autant d'occasions de mixer les publics et les territoires.

**Une prise de position par l'institution en faveur de l'engagement a un impact certain sur les motivations des étudiants.** Ailleurs en Europe, l'impact de la scolarisation sur le bénévolat est plus grande qu'en France : quand l'institution favorise la vie associative, elle se développe davantage ; quand elle la réprouve car elle représente à ses yeux un risque pour les résultats scolaires, les étudiants intègrent ce message et en arrivent à réfréner leur engagement.

## **NOS PROPOSITIONS**

---

### **1/ SUSCITER DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN INFORMANT DAVANTAGE SUR LA VIE ASSOCIATIVE ETUDIANTE**

Au-delà des mesures prises pour permettre le développement des associations existantes, les établissements d'enseignement supérieur se doivent d'encourager le mouvement pour susciter de nouvelles vocations et de nouveaux projets.

Il s'agit avant tout de mieux informer les étudiants sur la vie associative et citoyenne du campus. En effet, c'est en entendant et en voyant d'autres étudiants agir que l'on prend envie de participer. Or aujourd'hui, on peut tout à fait réaliser l'ensemble de son cursus d'enseignement supérieur au sein d'une université sans jamais entendre parler ni rencontrer les associations qui y agissent. Plusieurs préconisations peuvent être faites :

- à l'instar des écoles de commerce et d'ingénieur, les universités pourraient, d'une part, remettre aux étudiants qui viennent déposer leurs dossiers d'inscription une plaquette vantant la diversité des activités associatives, ludiques et sportives du campus. D'autre part, le journal de l'université, son site web, son agenda ou son guide d'accueil constituent autant de supports qui devraient présenter de façon systématique et en bonne place la vie associative ;
- les établissements d'enseignement supérieur pourraient encourager l'organisation de campagnes de promotion et de valorisation de la vie associative et citoyenne tout au long de l'année. Aujourd'hui, quelques universités proposent des forums des associations, mais ils ne rencontrent en général que peu de succès : un alignement de stands austères au fond d'un couloir n'incite guère les étudiants à consacrer leurs dix minutes d'intercours à la découverte de ces acteurs. Il s'agit donc de créer l'évènement et de lui donner une dimension festive et conviviale importante. Banaliser une journée, voire la rendre obligatoire pour les inscrits en première année, permettrait de donner toute sa chance à ce type d'initiative, qui pourrait prendre la forme d'un festival des associations étudiantes, au cours duquel se succéderaient happenings, animations, représentations théâtrales, jeux de rôle...

## 2/ RENFORCER L'ANIMATION DES CAMPUS

L'absence de vie et d'animation sur les campus incite de nombreux étudiants à désertier l'université sitôt leurs cours achevés. Comment alors créer un sentiment d'appartenance à la communauté universitaire ? Les travaux de l'Observatoire de la Vie Etudiante et du sociologue Stéphane Beaud<sup>1</sup> mettent pourtant en évidence l'importance de l'acculturation à l'université. Les étudiants qui ne se créent pas d'habitudes universitaires, restent peu sur les campus en dehors des heures de cours, fréquentent moins que les autres la bibliothèque universitaire, ou même la cafétéria, réussissent moins bien leurs études et tendent à revoir leurs ambitions professionnelles à la baisse. Les étudiants issus des familles populaires, qui conservent un fort ancrage dans leur cercle social antérieur, sont particulièrement pénalisés par ce phénomène.

> **Il nous semblerait particulièrement intéressant que les universités soutiennent l'existence systématique sur les campus d'une association englobante, instituée, offrant un cadre de socialisation à l'ensemble des étudiants.** Cela suppose qu'elle soit hors du jeu électoral. Comme « plus on réussit à être étudiant, mieux on réussit », le but est de faciliter cette transition identitaire. Une telle association pourrait par exemple veiller à ce que chacun s'approprie le « métier d'étudiant », organiser le tutorat, diffuser et produire de l'information... Il s'agirait d'un véritable lieu d'échange et de connaissance, avec une dimension de convivialité importante.

> Il nous semble souhaitable **d'impliquer davantage les étudiants dans la gestion des Bureaux de vie étudiante (BVE)**, ce qui permettrait tout à la fois de renforcer les liens entre administrations et étudiants et d'autre part de favoriser l'investissement des étudiants sur leur campus.

> Le recours au **dispositif du Service Civique** par les établissements d'enseignement supérieur peut également être une piste de réflexion, pour peu qu'il s'agisse bien d'une mission d'intérêt général qui se distingue clairement des vacances. Des volontaires, en tant que personnes ressources, pourraient tout à la fois renforcer la communication entre les associations étudiantes, les rendre actrices de leurs campus voire permettre le développement de projets inter-associatifs.

> Enfin, il peut être intéressant **d'aménager autrement le temps et l'espace dans les campus afin d'y renforcer l'aspect « lieu de vie »**, en facilitant par exemple l'utilisation des locaux (amphis, salles de cours, RU en lien avec les CROUS) y compris le week-end et en soirée ou en octroyant des locaux de manière éphémère à des projets.

## 3/ GOUVERNANCE CIVILE DES ETABLISSEMENTS : favoriser la collaboration entre associations étudiantes et services administratifs des établissements d'enseignement supérieur

Alors que de nombreux étudiants sont engagés au sein d'associations étudiantes, les établissements d'enseignement supérieur sont encore nombreux à ne pas marquer d'intérêt particulier pour cet aspect de la vie universitaire. Seule la représentation étudiante, qu'elle s'inscrive dans le mouvement syndical ou la tradition corporatiste, trouve sa place. Les engagements associatifs, sans visée représentative, souffrent d'un manque de reconnaissance de la part des universités, et plus largement de l'institution.

---

<sup>1</sup> Stéphane Beaud, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, Paris, 2002

Il est essentiel que les établissements d'enseignement supérieur reconnaissent davantage l'utilité des engagements associatifs des étudiants et qu'elles entreprennent une démarche partenariale avec ces associations. Il s'agit avant tout d'instituer un dialogue : aujourd'hui, les services des établissements ne savent pas comment échanger et s'organiser avec les associations étudiantes. Il faudrait pourtant consulter les acteurs associatifs qui sont nombreux à pouvoir s'enrichir, démultiplier l'action des services communs, avec une forte capacité d'innovation. Quelques établissements l'ont compris, et de bonnes pratiques y ont vu le jour, par exemple entre associations d'accueil des étudiants internationaux et services internationaux ou entre des associations de prévention des risques et services de médecine préventive. Mais cela reste très ponctuel et informel, quand le dialogue mériterait d'être institué, rythmé et mis en valeur.

#### **4/ REPENSER ET CLARIFIER LES CRITERES D'ATTRIBUTION DU FSDIE**

Le FSDIE est un outil réel de gestion de la vie associative dans les universités. Pourtant, de nombreuses associations présentes sur les campus ignorent encore l'existence de ce fond et les démarches à accomplir pour y prétendre. Cette situation conduit régulièrement les universités à solliciter des projets car elles n'arrivent pas à utiliser la totalité du FSDIE, alors que de nombreuses associations étudiantes freinent leurs ambitions par manque de moyens. Cette situation résulte largement d'un **défait de communication**, auquel il convient de pallier.

Les critères d'attribution du FSDIE pourraient également être améliorés. Nous regrettons surtout que de nombreuses universités attendent essentiellement des associations qu'elles animent le campus. De nombreuses associations, dont les projets ne se déroulent pas sur les campus, ont ainsi les plus grandes difficultés à obtenir des financements, alors même que leur utilité civique et sociale n'est plus à démontrer. Il serait également utile de considérer une association naissante comme un projet en soi, indépendamment du degré de finalisation de ses projets.

Enfin, pour apporter un regard différent sur les projets exposés, il serait intéressant de faire siéger quelques porteurs de projets étudiants ayant auparavant bénéficiés du FSDIE dans les commissions FSDIE.

#### **5/ INSCRIRE LES CAMPUS DANS LES TERRITOIRES**

La vie associative est un formidable tisserand de liens entre des univers trop cloisonnés. Ainsi, alors qu'il est fréquent de regretter le trop grand enfermement des campus sur eux-mêmes, les associations, notamment dans le domaine de la solidarité de proximité ou de l'action culturelle sont d'importants acteurs de l'inscription des établissements d'enseignement supérieur dans leur territoire. Cela nécessite de mettre en dynamique différentes parties prenantes (établissements universitaires, écoles, collectivités locales, établissements publics, associations socio-culturelles, etc.) autour de centres d'intérêt clairement définis (transport, logement, action culturelle, vie sportive...).

De manière plus immédiate, les BVE pourraient être incités à faire interagir les étudiants avec les acteurs locaux, comme par exemple dans le domaine de l'alimentation où il serait possible, à partir du territoire environnant au campus, de favoriser la mise en lien d'AMAP étudiantes avec des producteurs locaux.

Par ailleurs, il nous paraît intéressant de généraliser un « Pass culture », déjà mis en place dans certaines villes, qui permettrait de valoriser les événements organisés par les associations étudiantes d'un même territoire.